

## Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation 2023-2024

**École :** École catholique Franco-Supérieur

**Date de révision :** septembre 2023

**Membres de l'équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles :** Katherine Dumas (lead), Diane Bergeron, Stéfanie Middleton, Marie-Claude DeAgazio et Brook Van Dyk

### L'intimidation

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

### Définition

Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

- a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :
  - a. soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel
  - b. soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école
- b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

*la Loi sur l'éducation paragraphe 1(1)*

### Cyberintimidation :

La cyberintimidation consiste à pratiquer l'intimidation par des moyens électroniques comme les plateformes de médias sociaux, le courriel, la messagerie texte ou privée, les jeux sur l'Internet ou les applications de communication.

Comme la définition de l'intimidation englobe la cyberintimidation, par conséquent toutes les exigences prévues par la *Loi sur l'éducation* et par la [\*Politique/Programmes Note 144\*](#) concernant l'intimidation s'appliquent également à la cyberintimidation.

### Cibler des priorités

#### Priorité 1 : Offrir un environnement sécuritaire et accueillant pour le bien-être de tous

- Adultes empathiques
- Code de vie
- Règles d'or à l'extérieur
- Padlet du bien-être
- Bloc du bien-être mensuel
- Usage de l'agenda du bien-être (3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année)
- Système de renforcement positif au niveau du comportement (pompons blancs – tour de récompenses)
- Système de renforcement positif au niveau de l'assiduité

#### Priorité 2 : Encourager l'autorégulation chez les élèves

- Enseignement explicite des zones de régulation de la maternelle – 1<sup>re</sup> année
- Enseignement explicite du programme « Nos enfants et le stress » - 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année
- Enseignement explicite du programme « Second Step » pour les élèves de 4<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup> année
- Code de vie
- Règles d'or à l'extérieur

#### Priorité 3 : Harmoniser les pratiques en gestion des comportements

- Code de vie
- Règles d'or à l'extérieur
- Arbre décisionnel
- Registre d'incidents de l'école
- Sécur-école
- Système de renforcement positif au sein de l'école/tour de récompenses

### Stratégies de prévention

Stratégies ciblées :	Personne responsable	Échéanciers
Mise en œuvre et enseignement/révision explicite du code de vie de l'école et des règles d'or dans la cour d'école	Enseignant, membres du personnel de soutien	septembre Tout au long de l'année
Système de renforcement positif des pompons à l'échelle de l'école	Membres du personnel	Tout au long de l'année
Mise en œuvre du programme de « Zones de régulation » de la mat - 1 <sup>re</sup> année	PDS, EPE, et TTS (certaines classes)	Tout au long de l'année
Mise en œuvre du programme « Nos enfants et le stress » de la 2 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> année	TTS (enseignants en appui)	
Faire la mise en œuvre du programme de « Second Step » de la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	TTS (enseignants en appui)	Tout au long de l'année

Usage de l'agenda du bien-être pour les élèves de 3 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	Enseignants	Tout au long de l'année
Système d'adultes empathiques auprès d'élèves ciblés	Membres du personnel	Tout au long de l'année
Sondage du bien-être du climat scolaire positif	Enseignants	Trois fois par année
Padlet du bien-être	Enseignants	Tout au long de l'année
<b>Stratégies d'intervention</b>		
<b>Stratégies ciblées :</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Discipline progressive	Direction et direction adjointe	Tout au long de l'année
Utilisation de l'arbre décisionnel de l'école	Membres du personnel	Tout au long de l'année
Communication avec les parents selon les besoins	Direction et direction adjointe, enseignants	Tout au long de l'année
Rappel du code de vie en salle de classe et lors des annonces le matin	Direction et direction adjointe, enseignants	Au besoin
<b>Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire</b>		
<b>Stratégies ciblées :</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Calibrage de l'utilisation de l'arbre décisionnel	Direction et direction adjointe	Réunions du personnel
Formation pour les zones de régulation pour les EPE et PDS	Services éducatifs	Au besoin
Appui pour la programmation de « Second Step » et « Nos enfants et le stress » pour les enseignants	TTS	Au besoin
<b>Stratégies de communication et de sensibilisation</b>		
<b>Stratégies ciblées :</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Revoir la politique et les directives administratives <i>B015 Climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif</i> avec les membres du personnel à chaque année et au besoin	Direction et direction adjointe	Réunions du personnel
Participer à la semaine de sensibilisation de l'intimidation et de la prévention, ainsi qu'à la journée du chandail rose en février	Membres du personnel et conseil étudiant	novembre et février de chaque année
Se référer au code de vie de l'école	Membres du personnel	Tout au long de l'année
Afficher le plan de prévention et d'intervention sur le site Web de l'école	Service des communications	Automne 2023
<b>Stratégies de surveillance et d'examen</b>		
<b>Stratégies ciblées :</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Révision du plan de prévention et d'intervention deux fois par année	CSP, direction et direction adjointe, membre du personnel	Automne, printemps
Analyse des données du registre d'incidents de l'école, Sécur-école, la fréquentation scolaire, et résultats du sondage du bien-être	Direction et direction adjointe, membre du comité de la réussite	Mensuellement et tout au long de l'année

